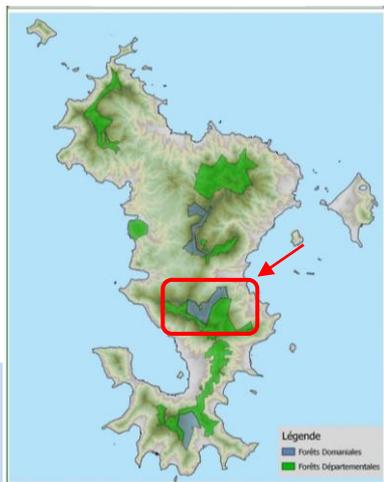


La nature en mouvement avec l'ONF



l'ONF Mayotte

Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial installé depuis 2012 à Mayotte, chargé de la gestion des forêts domaniales et de l'application du régime forestier dans les autres forêts publiques.

Présent dans tous les départements français, l'ONF possède un réseau d'agents répartis sur l'ensemble du territoire.

La priorité de l'agence territoriale de Mayotte, à partir des Orientations Forestières du Département de Mayotte, est de rédiger les plans de gestion de toutes les forêts domaniales et départementales de Mayotte.

Se déroulant habituellement au mois de mai en France métropolitaine, la Fête de la nature sera célébrée cette année à Mayotte, pour sa 8ème édition le 14 et 15 juin au parc Mpweka Dinga à Passamainty.

Ayez un avant-goût ce samedi 8 juin !

Partenaire de l'événement et fortement investi dans la préservation de la biodiversité, l'ONF en collaboration avec le CROS (Comité Régionale Olympique et Sportive) vous invite à participer à deux **randonnées découverte** dans le thème de « la nature en mouvement ». L'occasion de découvrir l'action des forestiers en faveur de l'environnement, tout en s'amusant avec les animateurs du CROS !

L'ONF et le CROS vous invitent à venir explorer un sentier de randonnée dans la forêt domaniale de Voundzé dans la commune de Dembèni. C'est l'occasion pour nous de vous faire découvrir ou redécouvrir les milieux forestiers, la flore et les enjeux liés à leur préservation.

Au programme, deux parcours adaptés pour les petits et les grands, encadrés par les éco-animateurs de l'ONF et du CROS :

Rendez-vous à 9h00 à l'entrée de la forêt domaniale de Voundzé par la piste de Mavingoni.

❖ **Premier parcours : de l'entrée de la forêt de Voundzé**

- Arrêt 1 : 9h30 - entrée de la forêt — introduction/ accueil
- Arrêt 2 : 10h30 petite marche permettant d'illustrer les actions engagées par l'ONF en matière de restauration écologique des milieux dégradés.
- Retour 11h00.

❖ **Autre parcours : commençons par le premier parcours et allons escalader le mont Bénara !**

- Arrêt 1 : 9h30 - entrée de la forêt — introduction/ accueil
- Arrêt 2 : 10h30 petite marche permettant d'illustrer les actions engagées par l'ONF en matière de restauration écologique des milieux dégradés.
- Arrêt 3 : préparation pour escalader le mont Bénara : 660 mètres d'altitude
- Retour 13h00.

Pensez à vous équiper : tenue adaptée, baskets, casquette et bouteille d'eau.

Les places sont limitées, merci de vous inscrire à l'adresse indiquée ci-dessous.



Pour en savoir plus et vous inscrire :

<https://www.onf.fr/+136c>

Contacts

ONF – Agence de Mayotte
16 Lotissement Coconi I,
97670 OUANGANI
www.onf.fr

Nafissa ABDU
nafissa.abdou@onf.fr
Tél. 02 69 61 67 20